

RémiG

**Pour plus
d"équité et de
solidarité dans
les filières !**

de plume en plume...

Pour plus d'équité et de solidarité dans les filières ! (ou une "première équation" de l'équité économique !*)

Par Rémi Guillet
le 01 - 02 - 2018

Si nous avons beaucoup publié (1) sur notre vision de l'équité et de la solidarité dans et avec l'entreprise, y compris sur notre blog RémiG DPP (voir notamment l'article "Modèle de rémunération idéal en entreprise"), l'actualité des filières lait et viande nous amène à revenir sur notre approche de la distribution équitable de la valeur ajoutée dans les filières alimentaires. Ce qui suit est donc inspiré du traitement proposé dans le livre "Propositions pour une économie équitable" (2).

L'iniquité est particulièrement flagrante dans le cas des filières producteurs-consommateurs pour lesquelles s'affrontent les producteurs soumis à une concurrence sans frontières et les mastodontes de la distribution, où luttent pot de terre contre pot de fer, via des intermédiaires qui ne veulent rien lâcher ou perdre, via des diktats venus d'ailleurs. Et l'actualité se charge régulièrement de montrer la réalité de nos allégations voire des drames ainsi engendrés...

Notre suggestion vue au travers du fermier-producteur de lait...

Le premier de la filière alimentaire "lait" et produits dérivés (et qui ne fait pas le "poids" pour négocier le prix de ses propres matières premières : engrais, hydrocarbures...) doit recevoir, en toute circonstance, c'est-à-dire amenée "structurellement", de façon législative, la garantie d'un bénéfice minimal B1 due à son travail en rapport avec la totalité du bénéfice réalisé par "son aval".

Ainsi, appelant P_c le prix pour le consommateur final du lait, P_f le prix de vente minimal du fermier - producteur, C son prix de revient salaire inclut, $B(1)$ son bénéfice minimal [$P_f = C + B(1)$] et $B(n-1)$ la totalité du bénéfice aval, posant φ la valeur rapportée à la valeur ajoutée aval, soit $\varphi = B(n-1) / (P_c - P_f)$, alors le bénéfice minimal $B(1)$ à garantir - selon nous - pour le fermier - producteur vérifierait $B(1) / [C + B(1)] = \varphi$, soit :

$$B(1) = C \cdot \varphi / (1 - \varphi)$$

Et $P_f = C + B(1)$

(Et, appelant B_n la totalité des bénéfices de la filière on aurait toujours $B(1) / [C + B(1)] = B(n-1) / (P_c - P_f) = B(n) / P_c = \varphi$)

Un exemple numérique :

Si $C = 0,5$; $P_f = 1$; $P_c = 2$; $B(n-1) = 0,25$

Alors $\varphi = 0,25 / (2 - 1) = 0,25$

Et $B(1) = 0,25 \times 0,5 / (1 - 0,25) = 0,166$

$B(n) = 0,5$

Et $P_f = 0,5 + 0,166 = 0,666$

On observe alors que, selon la suggestion, la valeur de $B(1)$ croît avec le prix de revient C et avec la valeur des bénéfices "aval". Le dispositif permet pour le fermier-producteur d'encourager le défi de la qualité, permet d'éviter les abus de marge "aval" réalisée au détriment du premier fournisseur de la chaîne, tout en laissant à celui-ci la liberté de ses stratégies d'optimisation pour son coût de production C (jouer le qualitatif contre le quantitatif etc.).

En même temps le dispositif se prête à un contrôle administratif formel (a posteriori).

...

On peut prévoir que la généralisation de cette disposition, corrigerait le challenge néfaste de la course aux prix les plus bas dans toutes les filières et apporterait un peu de sagesse dans un business mondial qui ruine la planète et le genre humain.

*Cf. Rémi Guillet / site "éconologie.com"

(1) Voir notamment ed. l'Harmattan "Pour plus de solidarité entre le capital et le travail" (R. Guillet. 2004 et version e-book en 2009)

(2) Voir ed. l'Harmattan "Propositions pour une économie équitable" (R. Guillet. 2012 et version e-book en 2015)



Publication certifiée par De Plume en Plume le 30-01-2019 : <https://www.de-plume-en-plume.fr/>

En savoir plus sur l'auteur : [RémiG](#)

Vous pouvez lui laisser un commentaire sur cette page : [Pour plus d'équité et de solidarité dans les filières ! sur DPP](#)